

Démarche	: Demande d'autorisation de destruction à tir des espèces classées susceptibles d'occasionner des dégâts dans le département de la Nièvre pour la saison 2025-2026
Organisme	: Direction départementale des territoires de la Nièvre

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Ce formulaire vous permet de demander à la DDT l'autorisation de destruction d'animaux classés susceptibles d'occasionner des dégâts dans le département de la Nièvre

### Informations du demandeur

Nom et prénom du demandeur

#### Civilité

Pour les particuliers uniquement : nom du demandeur

Mme

M.

#### Nom

Pour les personnes morales (société de chasse ...), la demande doit être faite par une personne physique (président de la société) : nom du demandeur

#### Prénom

#### Adresse

Indiquer l'adresse complète (adresse, code postal et commune)

# Demande d'autorisation de destruction à tir des espèces classées susceptibles d'occasionner des

## Numéro de téléphone

## Adresse Email

## Agissant en qualité de

(\*) Je certifie avoir reçu délégation écrite des propriétaires ou fermiers pour la destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sur les territoires faisant l'objet de la présente demande (cette délégation pourra être demandée en cas de contrôle)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Propriétaire
- Fermier
- Délégué du propriétaire (\*)
- Délégué du fermier (\*)

## Numéro de permis de chasser

## Informations complémentaires pour les associations loi 1901

### Nom de l'association

Concerne uniquement les associations loi 1901 enregistrées en Préfecture.  
Si vous n'êtes pas dans ce cas indiquer la mention : sans objet

### Numéro de récépissé de déclaration en Préfecture

Obligatoire si vous présentez la demande au nom d'une association.

### Liste des tireurs

Indiquer le prénom et le nom des membres de l'association (autre que le Président) pouvant organiser des opérations de destruction à tir (ex : M. Alain DUPOND, M. Marc DURAND).

Si vous ne présentez pas la demande au nom d'une association, indiquer la mention : sans objet

## Le demandeur déclare

### Concernant la ou les commune(s) de

Nom de la ou des commune(s)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Achun
- Alligny-Cosne
- Alligny-en-Morvan
- Alluy
- Amazy
-

# Demande d'autorisation de destruction à tir des espèces classées susceptibles d'occasionner des

- Annay
- Anthien
- Arbourse
- Arleuf
- Armes
- Arquian
- Arthel
- Arzembouy
- Asnan
- Asnois
- Aunay-en-Bazois
- Authiou
- Avrée
- Avril-sur-Loire
- Azy-le-Vif
- Bazoches
- Bazolles
- Béard
- Beaulieu
- Beaumont-la-Ferrière
- Beaumont-Sardolles
- Beuvron
- Biches
- Billy-Chevannes
- Billy-sur-Oisy
- Bitry
- Blismes
- Bona
- Bouhy
- Brassy
- Breugnon
- Brèves
- Brinay
-

# Demande d'autorisation de destruction à tir des espèces classées susceptibles d'occasionner des

- Bulcy
- Bussy-la-Pesle
- La Celle-sur-Loire
- La Celle-sur-Nièvre
- Cercy-la-Tour
- Cervon
- Cessy-les-Bois
- Chalaux
- Challement
- Challuy
- Champallement
- Champlemy
- Champlin
- Champvert
- Champvoux
- Chantenay-Saint-Imbert
- La Chapelle-Saint-André
- La Charité-sur-Loire
- Charrin
- Chasnay
- Château-Chinon (Ville)
- Château-Chinon (Campagne)
- Châteauneuf-Val-de-Bargis
- Châtillon-en-Bazois
- Châtin
- Chaulgnes
- Chaumard
- Chaumot
- Chazeuil
- Chevannes-Changy
- Chevenon
- Chevroches
- Chiddes
-

# Demande d'autorisation de destruction à tir des espèces classées susceptibles d'occasionner des

- Chougny
- Ciez
- Cizely
- Clamecy
- La Collancelle
- Colmery
- Corancy
- Corbigny
- Corvol-d'Embernard
- Corvol-l'Orgueilleux
- Cosne-Cours-sur-Loire
- Cossaye
- Coulanges-lès-Nevers
- Couloutre
- Courcelles
- Crux-la-Ville
- Cuncy-lès-Varzy
- Dampierre-sous-Bouhy
- Decize
- Devay
- Diennes-Aubigny
- Dirol
- Dommartin
- Dompierre-sur-Nièvre
- Donzy
- Dornecy
- Dornes
- Druy-Parigny
- Dun-les-Places
- Dun-sur-Grandry
- Empury
- Entrain-s-sur-Nohain
- Epiry
-

# Demande d'autorisation de destruction à tir des espèces classées susceptibles d'occasionner des

- La Fermeté
- Fertrève
- Fléty
- Fleury-sur-Loire
- Flez-Cuzy
- Fourchambault
- Fours
- Frasnay-Reugny
- Gâcogne
- Garchizy
- Garchy
- Germenay
- Germigny-sur-Loire
- Gien-sur-Cure
- Gimouille
- Giry
- Glux-en-Glenne
- Gouloux
- Grenois
- Guérigny
- Guipy
- Héry
- Imphy
- Isenay
- Jaiilly
- Lamenay-sur-Loire
- Langeron
- Lanty
- Larochemillay
- Lavault-de-Frétoy
- Limanton
- Limon
- Livry
-

# Demande d'autorisation de destruction à tir des espèces classées susceptibles d'occasionner des

Lucenay-lès-Aix

Lurcy-le-Bourg

Luthenay-Uzeloup

Luzy

Lys

La Machine

Magny-Cours

Magny-Lormes

La Maison-Dieu

La Marche

Marcy

Marigny-l'Église

Mars-sur-Allier

Marigny-sur-Yonne

Marzy

Maux

Menestreau

Menou

Mesves-sur-Loire

Metz-le-Comte

Mhère

Millay

Moissy-Moulinot

Monceaux-le-Comte

Montapas

Montambert

Montaron

Montenoison

Mont-et-Marré

Montigny-aux-Amognes

Montigny-en-Morvan

Montigny-sur-Canne

Montreuillon

## Demande d'autorisation de destruction à tir des espèces classées susceptibles d'occasionner des

- Moraches
- Moulins-Engilbert
- Mouron-sur-Yonne
- Moussy
- Moux-en-Morvan
- Murlin
- Myennes
- Nannay
- Narcy
- Neuffontaines
- Neuilly
- Neuville-lès-Decize
- Neuvy-sur-Loire
- Nevers
- La Nocle-Maulaix
- Nolay
- Nuars
- Oisy
- Onlay
- Ouagne
- Oudan
- Ougny
- Oulon
- Vaux d'Amognes
- Ouroux-en-Morvan
- Parigny-la-Rose
- Parigny-les-Vaux
- Pazy
- Perroy
- Planchez
- Poil
- Poiseux
- Pougny
-

## Demande d'autorisation de destruction à tir des espèces classées susceptibles d'occasionner des

- Pouilly-sur-Loire
- Pouques-Lormes
- Pousseaux
- Prémery
- Préporché
- Raveau
- Rémy
- Rix
- Rouy
- Ruages
- Saincaize-Meauce
- Saint-Agnan
- Saint-Amand-en-Puisaye
- Saint-Andelain
- Saint-André-en-Morvan
- Saint-Aubin-des-Chaumes
- Saint-Aubin-les-Forges
- Saint-Benin-d'Azy
- Saint-Benin-des-Bois
- Saint-Bonnot
- Saint-Brisson
- Sainte-Colombe-des-Bois
- Saint-Didier
- Saint-Éloi
- Saint-Firmin
- Saint-Franchy
- Saint-Germain-Chassenay
- Saint-Germain-des-Bois
- Saint-Gratien-Savigny
- Saint-Hilaire-en-Morvan
- Saint-Hilaire-Fontaine
- Saint-Honoré-les-Bains
- Saint-Jean-aux-Amognes
-

## Demande d'autorisation de destruction à tir des espèces classées susceptibles d'occasionner des

Saint-Léger-de-Fougeret

Saint-Léger-des-Vignes

Saint-Loup-des-Bois

Saint-Malo-en-Donziois

Sainte-Marie

Saint-Martin-d'Heuille

Saint-Martin-du-Puy

Saint-Martin-sur-Nohain

Saint-Maurice

Saint-Ouen-sur-Loire

Saint-Parize-en-Viry

Saint-Parize-le-Châtel

Saint-Père

Saint-Péreuse

Saint-Pierre-du-Mont

Saint-Pierre-le-Moûtier

Saint-Quentin-sur-Nohain

Saint-Révérien

Saint-Saulge

Saint-Seine

Saint-Sulpice

Saint-Vérain

Saizy

Sardy-lès-Épiry

Sauvigny-les-Bois

Savigny-Poil-Fol

Saxy-Bourdon

Sémelay

Sermages

Sermoise-sur-Loire

Sichamps

Sougy-sur-Loire

Suilly-la-Tour

# Demande d'autorisation de destruction à tir des espèces classées susceptibles d'occasionner des

- Taconnay
- Talon
- Tamnay-en-Bazois
- Tannay
- Tazilly
- Teigny
- Ternant
- Thaix
- Thianges
- Tintury
- Toury-Lurcy
- Toury-sur-Jour
- Tracy-sur-Loire
- Tresnay
- Trois-Vèvres
- Tronsanges
- Trucy-l'Orgueilleux
- Urzy
- Vandenesse
- Varennes-lès-Narcy
- Varennes-Vauzelles
- Varzy
- Vauclaux
- Verneuil
- Vielmanay
- Vignol
- Villapourçon
- Villiers-le-Sec
- Ville-Langy
- Villiers-sur-Yonne
- Vitry-Laché

## **Sur les lieux-dits (ou parcelles cadastrales)**

Nom des lieux-dits ou numéros de parcelles cadastrales

## Objet de la demande

### Motif(s) de la demande

Sélectionnez un ou plusieurs motifs.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Intérêt de la santé et de la sécurité publique
- Intérêt pour la protection de la faune et de la flore
- Dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles.
- Prévenir les dommages importants à d'autres formes de propriété (ne s'applique pas aux espèces d'oiseaux)

### **Je m'engage à respecter les périodes et les modalités de destruction pour chacune des espèces définies dans l'annexe au présent formulaire**

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

### **Je m'engage à transmettre le bilan des destructions, y compris en cas de bilan nul, avant le 15 octobre 2025. A défaut de réception de ce bilan, la demande de l'année suivante ne sera pas prise en compte.**

NB : le bilan devra être réalisé en ligne, dans la téléprocédure dédiée qui me sera indiquée dans mon autorisation.

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non